



Le bulletin

Promo-Vélo

Printemps 2009

Assemblée générale annuelle

Le 30 mars 2009 à 19h30
Centre culture et environnement
Frédéric Back
870 avenue de Salaberry,
3^e étage, Québec

Venez donner votre opinion !

Avant son assemblée générale, *Promo-Vélo* vous convie à un **5 à 7** (début vers 17h30) afin de discuter des actions à prendre pour le réseau cyclable.

Le **30 mars** prochain sera l'occasion de faire entendre vos voix! Avant l'assemblée générale annuelle, qui débutera à 19h30, nous aurons l'occasion de discuter des dossiers à prioriser lors de la prochaine année. Le lien cyclable sur René-Lévesque et un lien reliant la Basse-Ville et la Haute-Ville feront partie des sujets discutés. Des repas seront offerts sur place (contribution volontaire). Afin de prévoir une quantité suffisante de repas, veuillez confirmer votre présence au **418.780.4356** ou à **infos@promo-velo.org**. Il est à noter que la discussion et le repas précéderont l'assemblée générale, qui sera l'occasion de renouveler le conseil d'administration et adopter un plan d'action 2009-10. Cyclistes aguerris ou néophytes, membres et non-membres, nous vous attendons en grand nombre!

Lien cyclable Est-Ouest

René-Lévesque... Faut-il y croire encore ?

Par Florent Joerin

Comme vous le savez, Promo-Vélo a choisi cette année de mettre l'accent sur un lien cyclable efficace et sécuritaire entre la Colline parlementaire et l'Université Laval. Pratiquement toutes nos actions ont été concentrées sur cet objectif : comptage cycliste, « 400 Roues » et récemment le dépôt d'une pétition d'un peu plus de 2200 signatures. Pour quel bilan ?

Un bilan certainement mitigé. Un regard positif soulignera que toutes ces actions ont connu un réel succès et ont permis de mettre en évidence une forte mobilisation. Un regard négatif dira que, concrètement, les choses n'ont pas vraiment avancé depuis un an. Le *Plan directeur du réseau cyclable* ne s'est toujours pas concrétisé, et dans le dossier de la bande cyclable, le maire fait un pas en avant pour deux en arrière.

Mettons les choses à plat. La ville de Québec refuse de trancher entre les cyclistes et les commerçants qui ont déposé une pétition au mois de novembre (440 signatures) pour sauver les stationnements menacés par la bande cyclable. Ce manque de courage est pour nous incompréhensible. Aucun projet urbain d'une certaine importance ne se fera plus à Québec s'il ne doit déranger personne ou, ce qui revient au même, s'il doit contenter tout le monde. Le maire le sait d'ailleurs très bien, lui qui n'hésite pas à utiliser le poids de la population dans les projets qui lui tiennent particulièrement à cœur.

Par ailleurs, il est vraiment paradoxal que les cyclistes se trouvent nez à nez avec les propriétaires des commerces du secteur de la rue Cartier. Défendre le vélo utilitaire c'est aussi

défendre un mode de vie qui se fonde en grande partie sur la proximité. Résident de Montcalm, je me trouve en conflit de principe avec « mes » commerçants, ceux chez qui je vais magasiner des fruits et légumes, en été, le sourire aux lèvres ; en conflit aussi avec « mon » libraire ou « mon » commis de dépanneur qui me salue et sait quelle bière je préfère. Ça n'a vraiment pas de sens ! Cyclistes et commerçants de ces quartiers, nous défendons le même mode de vie, celui d'un ancrage dans la vie de proximité. (Suite p.3)



Source : Éric Moreault (*Le Soleil*)

Sommaire

René-Lévesque... Faut-il y croire encore?	P. 1-3
Un monde, deux roues... ..	P. 2-3
Le vélo, l'hiver et Québec	P. 4

Un monde, deux roues...

Par Alexis Giguère-Durand

De Copenhague à Portland, en passant par Amsterdam, les initiatives se multiplient pour tenter de redonner au vélo sa juste place dans les grands centres urbains. Malheureusement, la capitale québécoise ne semble pas profiter de cette tendance mondiale. Comme dans beaucoup d'autres villes nord-américaines, Québec peine à se détacher d'un développement orienté autour de l'automobile. Ce ne sont pourtant pas les bonnes idées qui manquent quand vient le temps d'agir pour inverser le courant. Voici donc un échantillon d'actions réalisées par des organismes et des municipalités, aux quatre coins du globe, afin de permettre au plus grand nombre de profiter des nombreux avantages des deux roues.

Paris, France

Personne sur la « planète Vélo » ne peut maintenant ignorer la multiplication des villes accueillant un système de bicyclettes en libre-service. Bien que le concept de vélopartage ne soit pas nouveau – Provo a mis sur pied un programme pionnier dans les années 1960 à Amsterdam –, ce système semble bénéficier d'un net gain de popularité à l'échelle internationale. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a fait de nouveau l'objet d'une chronique dans le bulletin. Un des systèmes les plus récents, et aussi un des plus populaires, est le *Vélib'* (« vélo » et « liberté »), lancé à Paris en juillet 2007.



Une des 1451 stations du *Vélib'* (Paris)

À son inauguration, le système comptait sur 10 648 bicyclettes réparties dans 750 stations. Un an plus tard, avec près de 200 000 abonnés annuels et 26 millions de locations, il fallait déjà augmenter l'offre. Depuis fin 2008, c'est donc 20 600 *Vélib'*, répartis sur 1451 stations, qui composent le réseau. Le succès provient en partie du très faible coût de la location. Faible devient même nul lors d'un déplacement de moins de 30 minutes, ce dernier étant gratuit en tout temps. Lorsqu'on constate que la durée moyenne de location est de 18 minutes, on comprend aisément le succès du service. Pour les déplacements payants, deux types d'abonnements sont offerts : courte durée ou annuel. L'abonnement courte durée, qui offre un nombre de déplacements illimité, ne coûte que 1 € (environ 1,65 \$) à la journée, ou 5 € (environ 8,20 \$) à la semaine. Pratique pour les touristes... Un petit voyage à Paris, question d'essayer le *Vélib'*, ça vous intéresse?

Du côté québécois, Montréal lance cette année un système similaire, baptisé *Bixi* (« bicyclette » et « taxi »), qui pourra compter sur 3000 vélos répartis dans 300 stations. Et ce n'est que la première phase... À la Ville de Québec, « mettre en place un service de vélos en libre-service » fait partie des pistes d'actions proposées par le *Plan directeur du réseau cyclable*. Par contre, aucun échéancier n'a été fixé pour ce dernier.



Station projetée du *Bixi* (Montréal)

Genève, Suisse

Genève, deuxième ville de Suisse en démographie et terre d'accueil de nombreuses organisations internationales, propose aux citoyens locaux et aux touristes des journées dédiées à la bicyclette. D'avril à septembre, les premiers samedis du mois sont l'occasion de promouvoir la culture cycliste. Le « Samedi du vélo », financé par la Ville de Genève, et organisé en collaboration avec plusieurs organismes, dont PRO VÉLO Genève (ou ASPIC) qui s'est donné une mission similaire à celle de Promo-Vélo.

Lors de ces journées thématiques, une panoplie d'activités est offerte, tant aux néophytes qu'aux expérimentés curieux. PRO VÉLO Genève offre d'abord aux débutants et aux non cyclistes des cours de conduite. Ceux-ci permettent de « retrouver confiance dans la circulation en adaptant les différentes règles de comportement ». Pendant ce temps, l'organisation GenèveRoule organise des cours de mécanique vélo, activité similaire à ce que VéloCentrix propose à Québec. Ces derniers sont complétés par des ateliers de réparation assistée. Enfin, des cliniques présentant de manière générale les vélos à assistance électrique (VAE) viennent compléter une programmation déjà chargée. (Suite p.3)



Présentation dans le cadre d'un « Samedi du vélo » (Genève)

René-Lévesque... Faut-il y croire encore ? (suite)

En résumé la situation n'est pas idéale. Nous sommes pris dans un conflit qui ne devrait pas avoir lieu. De plus, la ville ne semble pas très motivée à le dénouer et les opposants ne voient aucun inconvénient à ce que les choses traînent un peu.

Ainsi, il me semble clair que nous sommes les seuls à pouvoir faire bouger le projet et c'est sûrement ce qu'il nous reste à planifier pour l'année à venir.

Que faire alors ? Évidemment ne pas baisser les bras, mais aussi maintenir une pression, toujours positive, et enfin innover. Nous avons quelques idées dans la manche, venez

donc en discuter avec nous, et nous apporter les vôtres lors de l'assemblée générale de Promo-Vélo, le 30 mars.

Ce sera aussi l'occasion de discuter ou rediscuter ensemble la question du tracé. Notre exigence pour un lien direct peut-elle s'accommoder de quelques détours dans les rues parallèles (Père-Marquette ou Fraser) ? D'autres variantes sont-elles tout de même envisageables ? La fin d'une année d'activité et la préparation d'une nouvelle constitue le bon moment pour remettre sur la table ces questions, pourtant maintes fois abordées...

Un monde, deux roues... (Suite)

Boulder, Colorado, États-Unis

Située dans le Nord du Colorado, Boulder, qui enregistra plus de 280 cm de neige en 2006 (la moyenne annuelle pour la ville de Québec est de 214 cm!), n'a pas un climat des plus cléments. Pourtant, depuis 1977, elle organise annuellement son « Bike to Work Day », une journée de promotion du cyclisme utilitaire. De plus, le 21 janvier dernier, la ville organisa le tout premier « Winter Bike to Work Day ». Malgré la neige recouvrant la ville, les pistes cyclables étaient dégagées, et la journée permit de briser les mythes attachés au vélo d'hiver.



Ces activités sont aussi le fruit d'efforts constants de la municipalité pour améliorer son réseau cyclable. Forte de ses 480 kilomètres de voies cyclables, Boulder vient de recevoir la Ligue des cyclistes américains (voir LAB) comme ville cycliste de niveau platine, un titre qu'elle ne partage qu'avec deux autres villes aux États-Unis. En plus des voies cyclables, 74



Matt Kolb, de Pedal to Properties, fait visiter un domicile, après s'y être rendu à vélo (Boulder)

traverses souterraines permettent aussi aux cyclistes de croiser des voies achalandées en toute sécurité.

La culture du vélo est tellement intégrée aux activités dans la ville que Matt Kolb, un agent immobilier, décida de fonder *Pedal to Properties*. Bien que les acheteurs potentiels aient toujours le choix de leur mode de déplacement, les agents se déplacent presque systématiquement à bicyclette. Fort du succès de l'entreprise, le président songe même à exporter son modèle à d'autres villes.

Pas encore membre de **Promo-Vélo**? Votre renouvellement est dépassé?
Aidez-nous à rester une voix forte, celle des cyclistes de la région de Québec.

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Renouvellement d'abonnement |
| <input type="checkbox"/> Nouveau membre |

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Individuel 1 an (10 \$) | <input type="checkbox"/> Associé 1 an (30 \$) |
| <input type="checkbox"/> Individuel 3 ans (25 \$) | <input type="checkbox"/> Associé 3 ans (80 \$) |

Note : l'abonnement **associé** désigne l'inscription « groupe » club cycliste, OBNL, entreprise, etc.)

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____

Courriel : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____

Veuillez compléter le formulaire et le retourner avec votre chèque à l'adresse suivante :

Promo-Vélo
Case postale 700, Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4S9

Vélo hivernal

Le vélo, l'hiver et Québec

Par Guy Wera

Quel beau sujet de discussion! Il est important de prendre le temps d'expliquer aux cyclistes qu'il est non seulement possible, mais aussi très agréable de faire du vélo à - 30 °C. Le mois dernier (du 8 au 11 février), j'ai participé à l'Action nationale à vélo organisée par Environnement Jeunesse (ENJEU). Nous étions environ 80 cyclistes à faire la randonnée d'hiver et nous en sommes tous sortis avec une force intérieure extraordinairement grandie. Alors comment fait-on pour aider les sceptiques à comprendre les besoins des cyclistes l'hiver? Pourquoi encourager l'utilisation du vélo en saison hivernale?

Bien que je représente une minorité, nous tirons notre force du fait que nous ne ressentons généralement pas de peur en vélo l'hiver, sauf peut-être celle des automobiles, mais celle-là nous habite toute l'année. Il est donc important pour les cyclistes d'avoir des voies sans automobiles et des rues dans lesquelles la vitesse est limitée à 30 km/h, en plus d'être très contrôlée (tolérance zéro pour les excès de vitesse). Une autre façon d'encourager les cyclistes l'hiver est de garder les voies cyclables ouvertes, tout comme le sont les voies pour les transports motorisés. Réduire l'espace pour les transports privés (automobile personnelle et en solo) dans le réseau routier urbain et mettre un prix à ces routes que tous les piétons, cyclistes et utilisateurs de transport public paient de leurs impôts.

Le calcium est lui aussi un problème majeur pour le vélo, tout comme l'est la pluie. Une bicyclette se comporte très bien sur les rues qui sont déblayées, mais pas sur celles qui sont recouvertes de sel, comme les chemins de campagne. En ville, les stationnements pour vélos doivent être adaptés à l'hiver. Un bon exemple est le support à vélos vertical. Aussi, mettre un toit au-dessus des stationnements pour vélos devrait être la norme, et non l'exception. Été comme hiver, un vélo rouillé est désagréable et facilement abandonné, et donc une politique rigoureuse pour les bicyclettes « épaves » augmenterait ainsi l'attractivité des aménagements. Enfin, l'aspect sécuritaire des

stationnements est une nécessité, le vol de vélo étant malheureusement répandu.

En fin de compte, le cycliste d'hiver agit souvent de la même manière que le cycliste d'été. Pour ce qui est de la peur de glisser et de tomber, l'expérience règle tout, comme lorsqu'on enfourche une bicyclette pour la première fois. Il est plutôt rare de tomber et, puisque nous circulons plus lentement, les chutes ne sont pas très risquées. Le danger provient plutôt de la distance avec les automobiles. La neige réduit généralement l'espace que nous prenons habituellement, alors il devient nécessaire de prendre la voie plus souvent.

Dans les conditions actuelles, il n'est pas à moi de vous pousser à sortir votre bicyclette en hiver, mais simplement de continuer à effectuer des demandes à nos politiciens pour que la pratique du vélo devienne possible pour tous ceux qui la désirent.

Bon printemps à tous, et surtout n'oubliez pas de bien huiler et graisser votre vélo. Pour de l'aide ou des instructions, contactez VéloCentrix ou votre magasin favori.



Cyclistes en action pendant l'Action nationale à vélo 2009

VOTRE ADHÉSION À PROMO-VÉLO EST-ELLE TOUJOURS VALIDE ?

Le cas échéant, nous vous invitons à renouveler votre adhésion le plus rapidement possible

Le Bulletin de Promo-Vélo Volume 18, numéro 1, Mars 2009

Le *Bulletin trimestriel* est publié par Promo-Vélo. Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec. ISSN 1206-3339

Le contenu des articles n'engage que leur auteur.

Rédaction : Alexis Giguère-Durand, Florent Joerin et Guy Wera.

Rédacteurs en chef : Alexis Giguère-Durand et Florent Joerin.

Membres associés de Promo-Vélo

Ville de Québec
www.ville.quebec.qc.ca

Accès transports viables
www.transportsviables.org

Les Sentinelles
www.lessentinelles.com

Ville de Lévis
www.ville.levis.qc.ca

Vélo Québec
www.velo.qc.ca

Club Vélorette
www.velorette.ca

Le Tour de l'Île d'Orléans
www.letourdelile.com

CRE-Capitale nationale
www.cre-capitale.org

Randonnée prévention du suicide
418.838.4094

Promo-Vélo

Case postale 700, Haute Ville
Québec (Québec) G1R 4S9

infos@promo-velo.org
www.promo-velo.org

418.780.4356